|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe Consultatif des RadiocommunicationsGenève, 5-8 mai 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**  |  |
|  |  |
|  | **Document RAG15-1/7-F** |
| **21 avril 2015** |
| **Original: anglais** |
| Fédération de Russie |
| PROPOSITIONS RELATIVES à LA COORDINATION INTERSECTORIELLE |

# I Introduction

A sa 21èmeréunion (29 septembre – 1er octobre 2014), le Groupe consultatif des radiocommunications a appuyé la création d'une équipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel pour les trois Secteurs et a nommé ses représentants pour ce groupe.

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2014 a adopté la Résolution 191 (Busan, 2014), relative à la stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union, par laquelle elle a pris note de la création récente du Sous-Groupe «Collaboration et coordination à l'intérieur de l'UIT» du Groupe consultatif pour la normalisation des télécommunications (GCNT) et du Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel, et a chargé les Directeurs du Bureau des radiocommunications, du Bureau de la normalisation des télécommunications et du Bureau de développement des télécommunications de fournir un appui aux groupes consultatifs des Secteurs concernant les activités de coordination intersectorielle dans les domaines présentant un intérêt mutuel.

A sa réunion de janvier 2015, le Sous-Groupe du GCNT sur la coordination intersectorielle a examiné un ensemble de propositions relatives à des questions d'intérêt mutuel, y compris en ce qui concerne les Questions à l'étude et les méthodes de travail, par exemple:

1) Questions relatives à la Résolution 1, le cas échéant

2) Composition des Secteurs

3) Questions concernant les Présidents/Vice-Présidents

4) Questions linguistiques

5) Participation des pays en développement

6) Réunions électroniques, y compris la participation à distance

7) Documents en ligne

8) Accès aux documents

9) Sites web

10) Inscriptions

11) Participation à distance

12) Participation d'entités non membres de l'UIT aux réunions

13) Préparation des conférences/réunions

14) Séminaires/colloques/renforcement des capacités

Les participants à la réunion ont par ailleurs apporté des modifications au mandat du Groupe de coordination intersectorielle.

Des informations communiquées par le Sous-Groupe du GCNT sur la coordination intersectorielle sont soumises au GCR en tant que notes de liaison.

Ces questions seront également examinées dans le cadre de la réunion du GCDT qui aura lieu du 28 au 30 avril 2015.

# II Propositions

2.1 Approuver le mandat du Groupe de coordination intersectorielle.

2.2 Confier au Groupe de coordination intersectorielle l'étude des méthodes de travail susmentionnées.

2.3 Demander au Directeur du BR de désigner un représentant responsable de la collaboration avec le Groupe de coordination intersectorielle.

2.4 Communiquer au GCDT et au GCNT des informations concernant les décisions du GCR sur cette question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_